



# La Bible et l'environnement

**Manfred Gerstenfeld**

DANS **PARDÈS 2005/2 N° 39**, PAGES 221 À 231

ÉDITIONS **IN PRESS**

**ISSN 0295-5652**

**ISBN 2848350873**

**DOI 10.3917/parde.039.0221**

**Date de mise en ligne : 25/02/2013**

**Article disponible en ligne à l'adresse**

<https://shs.cairn.info/revue-pardes-2005-2-page-221?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour In Press.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# La Bible et l'environnement

MANFRED GERSTENFELD

Comment le judaïsme perçoit-il la relation idéale entre l'humanité et l'environnement ? Une réponse préliminaire à cette question peut être trouvée en ouvrant le premier chapitre de la Genèse : au Paradis, Adam et Ève vivent dans une utopie environnementale.

Cherchons à analyser ceci de manière plus détaillée. On peut se demander par exemple combien de pollution l'homme et les animaux ont-ils générée dans le jardin d'Éden ? Ou : quels risques ont-ils représentés pour l'écosystème ?

La réponse à ces deux questions semble être : Presque rien. Les besoins que nous considérons aujourd'hui comme fondamentaux : le logement, les transports et la sécurité n'existaient pas encore dans le paradis. S'habiller n'était alors pas un besoin, l'humanité n'utilisait ni le textile ni d'autres matériaux. Il n'y avait pas de risque potentiel de manque de ressources. L'homme n'avait pas besoin de produits ou d'outils ; il n'y avait ainsi pas de résidus de production.

Les fertilisants artificiels ou les pesticides n'étaient pas utilisés pour faire croître les plantes. L'homme et les animaux ne mangeaient que des produits végétaux. Tout ce que l'humanité utilisait, ce qui semble avoir été seulement de la nourriture, était biodégradable. S'il y avait des déchets après la consommation, ils étaient probablement métabolisés en nouvelles plantes. Il n'y avait pas de décharges. Les animaux n'avaient pas besoin de mesures protectrices spéciales étant donné qu'ils n'étaient pas attaqués par d'autres créatures. De cette manière, la biodiversité était maintenue.

L'homme végétarien, pas encore violent, ne faisait de mal à la nature d'aucune manière et il n'avait pas d'impact durable sur le système écologique. Le paradis était un environnement très agréable dans lequel il n'y avait pas de pénurie d'eau du fait de l'abondance des fleuves qui

l'entourait. En appliquant les méthodes d'analyse environnementale actuelle, on se rend compte que dans le paradis tout était durable.

La lecture du premier chapitre de la Genèse nous apprend d'autres points sur l'environnement. Par exemple, en dépit du fait que la nourriture était disponible abondamment, l'humanité avait tout de même deux tâches : travailler la terre et la garder. Une autre chose que nous pouvons apprendre a trait à la biodiversité. Le premier homme qui devait donner un nom à tous les animaux les a, de cette manière, identifiés et établi leur spécificité.

### LA PERPLEXITÉ LAÏQUE

D'un point de vue écologique moderne, laïque, une grande perplexité concerne ce paradis vert. L'homme mange le fruit d'un arbre spécifique que Dieu avait défendu. Pourquoi cette belle société paradisiaque ne fut alors plus durable ? Pourquoi l'homme fut chassé de son utopie environnementale ? Ce qui ne peut pas être compris du point de vue laïque est parfaitement compréhensible du point de vue du judaïsme. L'homme n'a pas de vie durable dans son environnement s'il ne respecte pas les commandements de Dieu.

Une situation utopique très similaire à celle du paradis est mentionnée dans la prophétie d'Isaïe : « *Alors le loup habitera avec la brebis, et le tigre reposera avec le chevreau ; veau, lionceau et bélier vivront ensemble, et un jeune enfant les conduira*<sup>1</sup>. » On y lit également : « *Le loup et l'agneau paîtront côte à côte, le lion comme le bœuf mangera de la paille et le serpent se nourrira de poussière ; plus de méfaits, plus de violence sur toute ma sainte montagne : c'est l'Éternel qui a parlé*<sup>2</sup>. »

Une prophétie d'Osée prévoit la fin du conflit entre l'homme et l'animal : « *À cette époque, je ferai un pacte en leur faveur avec les animaux des champs, avec les oiseaux du ciel et les reptiles de la terre ; arcs, épées, tout attirail guerrier, je les briserai dans le pays, et je ferai en sorte que chacun y dormira en paix*<sup>3</sup>. »

### UN ENVIRONNEMENT MAUDIT

Ce que nous avons décrit jusqu'ici concerne un environnement idéal. Pour savoir comment la tradition juive caractérise un mauvais environnement, il faut poursuivre sa lecture quelques chapitres plus loin dans la

Genèse : l'histoire de Noé. Le déluge est le plus grand désastre naturel mentionné dans la Bible. C'est aussi un désastre écologique. La Thora donne une raison très claire à ce déluge : l'humanité a péché contre les lois de Dieu. Pour débarrasser l'humanité des gens et des animaux immoraux Dieu détruisit par l'eau des parts importantes du système écologique. Dieu a créé la nature, donc la nature n'est pas Dieu. Le créateur peut l'utiliser comme instrument de punition.

La Bible nous apprend ailleurs que Dieu, maître de la nature, peut l'utiliser aussi à d'autres fins : en rémunérant des gens ou en leur apprenant une leçon. L'histoire de Noé comporte d'autres messages écologiques. Sa survie et celle de sa famille garantissent la continuité de l'humanité. Sept paires de certains types d'animaux survivent, protégés dans l'Arche et pour d'autres espèces seulement une paire est sauvée. La biodiversité est donc assurée en dépit de la catastrophe.

Du point de vue de l'écologie moderne, la survie de toutes les espèces dans l'Arche est un élément très positif. Pourtant, de nouveau dans cette histoire biblique, il y a un aspect que l'écologiste laïque ne peut pas comprendre. Pourquoi l'immoralité de l'humanité aurait une quelconque influence sur sa relation avec la nature et pourquoi cette influence serait telle qu'elle causerait un déluge destructeur ?

Un parallèle de cette question peut être fait avec celle qui demande pourquoi l'homme a été chassé du Paradis. Du point de vue laïque tout ce que l'on peut dire sur ce texte est qu'il y a eu un désastre écologique énorme auquel on peut seulement deviner la raison.

## UNE VUE JUIVE D'UNE HISTOIRE LAÏQUE

Essayons de regarder d'un point de vue inverse. On peut essayer d'analyser le récit scientifique laïque moderne d'un point de vue juif. On voit alors que le déluge réapparaît dans un habit moderne. L'humanité a péché contre la nature en chauffant et air-conditionnant les bâtiments, en roulant dans de grandes voitures... Nous avons ainsi développé la production industrielle et provoqué l'émission des gaz de serre et le réchauffement global de la planète.

Les études écologiques nous apprennent que l'homme pêche contre la nature qui, à son tour, prend sa revanche sur l'homme. Un nombre de conclusions initiales sur l'attitude juive envers l'environnement peut déjà être tiré.

La première est que les considérations écologiques ont une place prééminente dans la Bible.

La seconde est que des motifs religieux anciens réapparaissent comme des motifs laïques modernes.

La troisième est qu'il y a des différences significatives entre les jugements de valeur du judaïsme concernant l'environnement et l'idéologie des verts modernes.

Ces trois thèses pourraient être développées plus en profondeur, pourtant celles-ci ne nous permettront pas d'appréhender correctement l'essentiel de l'attitude juive envers l'environnement.

### **DIEU, PROPRIÉTAIRE DE LA TERRE**

Une approche diverse du sujet nous amènera plus loin. Dans l'étude actuelle de l'environnement, un facteur essentiel est la politique des ressources. Que la Bible nous apprend-elle sur les ressources essentielles de la nature ?

Une des ressources les plus élémentaires est la Terre. Le texte clé à ce sujet est probablement le Lévitique<sup>4</sup> qui parle de l'année jubilé : « *Nulle terre ne sera aliénée irrévocablement, car la terre est à moi, car vous n'êtes que des étrangers domiciliés chez moi.* » Dieu est le propriétaire de la Terre, l'homme en est le tenancier. Un contrat lie Dieu aux tenanciers juifs, il comporte plusieurs clauses.

La première clause dit que cette ressource divine, la terre, ne peut pas être vendue en permanence. Le juif ne peut donc pas devenir le propriétaire entier de la terre, il ne peut donc pas en faire ce qu'il veut.

Ce que nous considérons comme la seconde clause du contrat des tenanciers stipule qu'il est défendu de travailler la Terre lors de certaines années (l'année sabbatique et l'année du jubilé).

La troisième clause est qu'on ne peut pas semer tout ce que l'on veut, ce que l'on appelle en hébreu « *Kilaym* ». Ceci apparaît dans le Lévitique : « *Observez mes décrets : n'accouple point tes bêtes d'espèces différentes ; ne sème point dans ton champ des graines hétérogènes, et qu'un tissu mixte (chaâtnez) ne couvre point ton corps*<sup>5</sup>. »

Pour certains commentateurs juifs classiques, cette loi est motivée par l'interdiction imposée à l'homme de ne pas tenter d'améliorer la création divine en introduisant des nouvelles espèces d'animaux ou de semences. Par exemple, Nachmanide explique que Dieu a créé des espèces, immuables pour l'éternité, sauf selon la volonté divine. Le prin-

cipe même a certainement un attrait pour les écologistes qui considèrent que l'homme modifie la nature de manière excessive.

### LE PAIEMENT DÛ AU PROPRIÉTAIRE

Le contrat entre Dieu et le juif pour la terre d'Israël a beaucoup d'autres clauses, notamment celle portant sur la dîme des récoltes qu'il faut payer au propriétaire, c'est-à-dire Dieu et ses représentants, les prêtres (*cohanim*) ainsi que les pauvres.

Une cinquième clause nous dit qu'on ne peut pas simplement manger la récolte de la terre ; il faut d'abord en porter une petite partie au Temple. Après cela, il est autorisé de manger la récolte.

La sixième clause nous apprend que les fruits d'un arbre ne peuvent être mangés avant un certain nombre d'années (*orla*).

La septième clause stipule que le produit ne peut pas être mangé à certains jours de l'année. On ne peut rien manger les jours de jeûne et on ne peut pas manger le *hametz* à Pâques.

Pour utiliser la récolte de la terre, le tenancier juif est donc lié à un contrat écologique très complexe. En dehors des conditions nommées, il y en a bien d'autres. Par exemple, il n'est pas permis de détruire les arbres fruitiers même si vous en avez besoin pour faire la guerre. Ceci apparaît dans le Deutéronome : « *Si tu es arrêté longtemps au siège d'une ville que tu attaques pour t'en rendre maître, tu ne dois cependant pas en détruire les arbres en portant sur eux la cognée : ce sont eux qui te nourrissent, tu ne dois pas les abattre. Oui, l'arbre du champ c'est l'homme même, tu l'épargneras dans les travaux du siège. Seulement l'arbre que tu sauras n'être pas un arbre fruitier, celui-là tu peux le sacrifier et l'abattre, pour l'employer à des travaux de siège contre la ville qui est en guerre avec toi, jusqu'à ce qu'elle succombe*<sup>6</sup>. »

### L'ASCÉTISME

D'autres considérations s'ajoutent à ce contrat entre Dieu et le peuple juif. Nous connaissons dans la Thora un ascétique (le *nazir*). Cet homme se consacre à Dieu pendant une certaine période de temps. Un des trois éléments de son serment concerne des aspects diététiques. Ceci apparaît dans les Nombres : « *Il s'abstiendra de vin et de boisson enivrante, ne boira ni vinaigre de vin, ni vinaigre de liqueur, ni une infusion quelconque de raisin, et ne mangera point de raisins frais ni secs. Tout le*

*temps de son abstinence, il ne mangera d'aucun produit de la vigne, depuis le pépin jusqu'à l'enveloppe<sup>7</sup>. »*

La tradition juive ne voit pas d'un bon œil cet ascétisme. Le *nazir* doit faire un sacrifice à la fin de la période de son serment car il a d'une certaine manière péché en s'abstenant des choses qui lui étaient permises de manger.

Ceci nous amène à la conclusion qu'il existe une politique de ressources très poussée dans la tradition juive. Cette conclusion apparaît encore plus évidente si on regarde dans cette optique, pas seulement la Loi et les commandements, mais aussi les contes bibliques.

### LES CONTES BIBLIQUES

Ces contes nous enseignent que aussi le paradis était donné à l'homme comme tenancier. C'était un contrat très simple : l'homme pouvait bénéficier de tous les produits du jardin d'Éden avec un seul commandement que nous trouvons dans la Genèse : « L'Éternel-Dieu donna un ordre à l'homme en disant : *“Tous les arbres du jardin, tu peux t'en nourrir ; mais l'arbre de la science du bien et du mal, tu n'en mangeras point : car, du jour où tu en mangeras, tu dois mourir<sup>8</sup> !”* » Le premier couple ne respecta pas ce contrat, il fut donc chassé de la terre. L'histoire dans la Bible sert donc d'une certaine manière de support à la loi.

Il y a d'autres histoires dans la Bible qui expriment cette même idée. Par exemple, l'offrande de Caïn : pourquoi est-elle refusée ? Le Midrash nous dit que Caïn a offert à Dieu des déchets. Il ressemble alors à un serf mauvais qui mange les premiers fruits et honore le roi avec les derniers. Or, il paraît évident que le propriétaire de la terre mérite les meilleurs produits de la récolte.

Dans les Chroniques, il apparaît également que la terre doit respecter les années sabbatiques que les Israélites n'ont pas respectées.

Trois idées résumeront cette deuxième approche du sujet.

Premièrement, les ressources de la Terre appartiennent à Dieu. Il les rend disponibles à l'homme sous certaines conditions.

Deuxièmement, beaucoup de lois contrôlent la relation du juif avec la Terre d'Israël de laquelle il n'est pas propriétaire mais tenancier.

Troisièmement, les mêmes principes de pensée que nous trouvons dans la loi juive, la Halakha, peuvent être identifiés dans le monde des idées de la Bible et du Midrash.

## LES ANIMAUX

On peut de la même manière analyser une autre ressource naturelle, les animaux. Une des tâches des animaux est de servir l'humanité. Ce n'est pas la seule mais celle-ci est particulièrement importante dans l'optique biblique. Les animaux servent l'humanité selon différentes manières. Les principales sont : en tant que nourriture, en tant que source d'habillement, en tant que source d'énergie et en tant que moyen de transport. On peut donc faire l'analyse de la ressource animale de la même manière que celle de la ressource terrestre.

Dans les deux cas, l'approche de la loi juive exprimée dans la Bible est très similaire. Dieu permet à l'homme l'utilisation des ressources mais cette permission s'accompagne pour le juif de conditions d'utilisation très précises, à travers un contrat très détaillé. Ce contrat concerne en premier lieu la *casherout*, les lois d'observance alimentaire qui se composent de différents principes.

Premièrement, la Bible interdit la consommation de certains animaux.

Deuxièmement, une partie des animaux autorisés à la consommation par la loi juive doivent, avant d'être mangés, être tués selon certains rites, détaillés dans cette même loi.

La troisième clause de ce contrat porte sur l'interdiction, imposée aux juifs comme aux non-juifs, de manger un membre d'un animal vivant.

Quatrièmement, certaines parts des animaux, même tués de manière rituelle, ne peuvent pas être consommées, comme le sang, certaines graisses et un tendon spécifique.

Cinquièmement, il n'est pas permis de tuer le bœuf le même jour que son veau ou de prendre l'oiseau mère avec ses œufs.

Les lois de la *casherout* jouent donc un rôle important dans les politiques de ressources naturelles dans la Bible.

Le végétarisme fait l'objet d'une longue discussion dans la tradition juive. Il n'est pas très clair si cette attitude y est perçue de manière favorable ou défavorable. De nouveau, le problème est de savoir si le juif doit s'imposer des restrictions dépassant les demandes du contrat sur l'utilisation des ressources naturelles que Dieu lui impose. Un nombre d'experts de la loi juive voient le végétarisme d'un mauvais œil, cette attitude s'apparente à celle mentionnée concernant l'ascétisme du *nazir*.

Les animaux remplissent une autre fonction pour l'homme. Ils représentent une source d'énergie. À ce sujet également, le contrat entre Dieu

et les juifs impose aux utilisateurs de cette ressource naturelle des conditions d'utilisation.

Premièrement, un bœuf ne peut pas travailler ensemble avec un âne.

Deuxièmement, il est interdit de croiser un animal avec une autre espèce.

Troisièmement, les animaux doivent se reposer à Shabbat. Cette règle renvoie à une autre fonction très importante de l'animal : le transport. L'homme ne peut pas, en effet, monter un animal le Shabbat.

## L'EAU

Une autre ressource importante de la terre est l'eau. Très peu de limitations réglementent la consommation de l'eau dans la loi juive. La seule loi à laquelle on peut penser renvoie à l'interdiction de consommer de l'eau les jours de jeûne. Pourtant, d'autres aspects environnementaux sont développés dans la pensée biblique sur l'eau.

Dans l'histoire de la Bible, le sujet de l'eau occupe une place importante et s'articule autour de la question des conditions de disponibilités que Dieu a accordées aux israélites sur la terre d'Israël.

Observer les commandements divins est, dans cette pensée, une précondition au maintien par Dieu du rythme normal de la nature. Ceci est souligné fréquemment dans la Bible. La transgression de certains commandements occasionne des menaces spécifiques. Par exemple, le respect des commandements amène avec lui la pluie dont la Terre d'Israël a tellement besoin. Ceci apparaît dans le Lévitique : *« Si vous vous conduisez selon mes lois, si vous gardez mes préceptes et les exécutez, je vous donnerai les pluies en leur saison, et la terre livrera son produit, et le champ donnera son fruit. Le battage de vos grains se prolongera jusqu'à la vendange, et la vendange durera jusqu'au semailles ; vous aurez du pain à manger en abondance, et vous demeurerez en sécurité dans votre pays. Je ferais régner la paix dans ce pays, et nul n'y troublera votre repos ; je ferais disparaître du pays les animaux nuisibles, et le glaive ne traversera point votre territoire<sup>9</sup>. »*

Ce même message est répété très fréquemment dans la Bible. Dieu rend le fonctionnement durable de la nature explicitement dépendant de la condition du respect de la loi par les israélites. Dans le Deutéronome<sup>10</sup>, on peut lire que si les israélites se comportent comme Dieu le veut, Dieu donnera *« à votre pays la pluie opportune, pluie de printemps et pluie d'arrière-saison, et tu récolteras ton blé et ton vin et*

*ton huile. Je ferais croître l'herbe dans ton champ pour ton bétail et tu vivras dans l'abondance».*

## LE TEMPS

Le temps est une ressource naturelle, donnée par Dieu à l'homme, que l'on considère rarement comme telle. De même que pour les autres ressources, son utilisation est réglementée par un contrat imposé par Dieu aux juifs.

L'utilisation du temps est conditionnée par une exigence centrale : celle du shabbat. Chaque semaine, une journée, caractérisée par un temps spécifique, commence avec le coucher du soleil et finit avec l'apparition de trois étoiles dans le ciel le lendemain. De nombreuses actions sont alors interdites aux juifs.

Cette idée renvoie à celle de l'utilisation de la terre et ceci démontre, de manière plus détaillée, l'existence, dans l'approche juive traditionnelle, d'une pensée cohérente sur la politique de ressources.

La tradition juive utilise l'expression «*Bitoul zman*» : gâcher du temps pour nommer l'utilisation du temps. Nous avons à notre disposition un temps limite sur terre qu'il faut utiliser à l'étude des textes du judaïsme.

En analysant ces quatre ressources naturelles, on voit donc que la loi juive indique un système détaillé de commandements auquel l'homme, juif dans ce cas spécifique, doit se plier pour une bonne utilisation de l'environnement.

La politique des ressources naturelles est un élément prédominant dans la pensée environnementale contemporaine. La lecture de la Bible, dans cette perspective de politique des ressources, se compose de beaucoup de réflexions et d'aspects juridiques. Ceci pourtant n'est qu'une toute petite partie des thèmes environnementaux desquels la Bible traite. De nombreux motifs, qu'on aurait appelés aujourd'hui motifs environnementaux dans la Bible, se trouvent également dans les textes juridiques juifs, les récits et dans les textes de sagesse.

## UNE VUE THÉOCENTRIQUE

La Bible exprime d'abord une vue théocentrique du judaïsme qui est développée plus en détail dans la littérature rabbinique. Cette vue est basée sur le fait que Dieu est le créateur du monde et l'homme doit le

reconnaître comme tel. La discussion entre la vue anthropocentrique et biocentrique n'a pas de place dans la Bible ou la pensée juive.

Cette vue théocentrique s'exprime déjà dans les premiers chapitres de la Bible. Cinq fois dans les quinze premiers chapitres de la Genèse, l'homme est expulsé de son environnement ou détruit avec son environnement.

La première est l'expulsion d'Adam et Ève du Paradis. Caïn, après avoir tué Abel, est condamné à errer sur la terre et à ne pas se sentir à son aise dans n'importe quel environnement. Ensuite presque toute l'humanité, les oiseaux et les animaux, qui vivent sur la terre, sont détruits dans le Déluge.

Après cela, la communication entre les bâtisseurs de la tour de Babel est rendue presque impossible par la multitude des langues ; les hommes sont alors dispersés sur toute la surface de la terre. Puis, Sodome et Gomorrhe sont détruits par le soufre et le feu du fait du comportement pervers de ses habitants et de l'impossibilité de trouver au sein de cette population au moins dix justes.

Beaucoup d'autres récits insistent sur la vue biblique de la relation entre l'homme et la nature. Après le déluge, Dieu fait la promesse de ne plus détruire la planète en réponse au mauvais comportement de l'humanité. Il assure qu'il y aura désormais certains éléments constants dans la nature. Ceci apparaît dans la Genèse : « *Désormais, je ne maudirais plus la terre à cause de l'homme, car les conceptions du cœur de l'homme sont mauvaises dès son enfance ; désormais, je ne frapperais plus les vivants comme je l'ai fait. Plus jamais, tant que durera la terre, semences et récoltes, froidure et chaleur, été et hiver, ne seront interrompus.* » L'arc en ciel symbolise cette promesse<sup>11</sup>.

Mais des situations exceptionnelles persistent. Le prophète Isaïe prévoit ainsi le même destin de Sodome à Babylone : « *Et Babylone [...] sera comme Sodome, bouleversée par l'Éternel. Elle ne sera plus jamais habitée, et ne servira plus de résidence jusqu'à la fin des générations ; l'arabe n'y dressera pas sa tente, les pâtres n'y feront pas reposer leurs troupeaux. Mais les bêtes sauvages y auront leur gîte, ses maisons seront pleines de hiboux ; les autruches y éliront domicile et les boucs y prendront leurs débats. Les chiens sauvages hurleront dans ses palais et les chacals dans ses châteaux de plaisance. Le temps de sa fin avance rapidement, ses jours ne se prolongeront pas.* »

## CONCLUSION

Dans le passé, le développement de nouvelles disciplines a souvent conduit la recherche à appliquer à la Bible des nouvelles méthodes d'analyse. Celles-ci y ont trouvé une acceptation très large.

Par exemple la lecture psychologique des textes bibliques, qui évidemment n'était pas connue il y a cent ans, est aujourd'hui une pratique très commune d'analyse.

L'analyse de la Bible d'une perspective environnementale est aujourd'hui très peu développée, mais s'insère tout de même dans une longue tradition d'exégèse qui s'enrichit génération après génération. On pourrait prévoir que dans l'avenir il est très probable que la lecture écologique de la Bible deviendra également une chose très commune.

## NOTES

---

1. Isaïe 11, 6.
2. Isaïe 65, 25.
3. Osée, 2, 20.
4. Lévitique 25, 23.
5. Lévitique 19, 19.
6. Deutéronome 20, 19-20.
7. Nombres 6, 3-4.
8. Genèse 2, 16-17.
9. Lévitique 26, 3-6.
10. Deutéronome 11, 14-15.
11. Genèse 8, 21-22.